

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2020



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

PRESIDENCE

Monsieur Marc HONORE, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

François LARONDE

PRESENTS

Monsieur Marc HONORE, Madame Elodie SORNAY, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Monsieur Daniel GIRAUD, Monsieur Jean-François DEMAREZ et Monsieur Gharib NAJI (Maires-Adjoints), Madame Malika BELLAL, Monsieur François LARONDE, Monsieur Jacques TANGUY, Madame Consuelo LECERF, Monsieur Alain OUTREMAN, Madame Rachel DEROUAULT, Monsieur Pascal FRAUDIN et Madame Jessica DORLENCOURT Conseillers Municipaux

ABSENTS REPRESENTES

Madame Véronique FORENSI
Madame Michelle BASTIEN
Madame Marie-Annick LOUSTANEAU
Madame Nicole MARTIN
Madame Elisabeth MALHO
Madame Cécile VINCENT
Madame Lucie HOUSSAIS
Monsieur Nicolas BENARD
Monsieur Pierre-Henri BOVIS
Madame Delphine DUMONT
Madame Martine QUILLERE
Madame Pauline MATHEY

POUVOIR A

Madame Suzanne JAUNET
Monsieur Jean-François DEMAREZ
Monsieur Daniel GIRAUD
Monsieur François DAZELLE
Monsieur Jean-Paul DEMAREZ
Monsieur Gharib NAJI
Monsieur Marc HONORE
Madame Annie DEBRAY-GYRARD
Madame Elodie SORNAY
Monsieur Jacques TANGUY
Madame Jessica DORLENCOURT
Monsieur Alain OUTREMAN

ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Eric SURET, Monsieur Patrick TERNANT, Madame Nelly PASCAUD et Monsieur Mohamed TAMEGA

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 MARS 2020

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 3 MARS 2020

N°	Objet	Montant en €
008	Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec l'association Cheval Spectacle pour le carnaval du 07/03/2020	991 ,70 € TTC
010	Convention avec l'association Sultans of Swing dans le cadre de l'organisation d'un plateau humoristique au Bateau Vivre le dimanche 5 avril 2020	6 000 € TTC
011	Défense des intérêts de la ville suite au recours contentieux d'un agent devant le Tribunal Administratif de Versailles	-
012	Convention avec l'association du prix des incorruptibles pour la prestation de l'illustratrice Lisa Zordan le 12 mars 2020 à la bibliothèque pour rencontrer des classes de CE2/CM1	463,78 € TTC
013	Marché avec Althing SAS pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la mise en place d'un système de vidéo protection des espaces publics d'Achères - Phases 2 et 3	18 000 € TTC
014	Contrat de cession de droits de représentation de l'opérette « la Belle Hélène » avec l'association lyrique Presto de Franconville	2 500 € TTC
017	Contrat avec la société Y'Vidéos pour la prestation de vidéos à thèmes diffusées sur les réseaux sociaux	8 400 € TTC
018	Contrat de maintenance et d'entretien du clocher avec la société Bodet Campanaire Ouest	390 € TTC
020	Convention avec AROEVEN pour l'organisation d'un stage BAFA au Bateau Vivre du 25/10/2020 au 01/11/2020	Gratuit
021	Contrat d'ouverture de ligne de trésorerie à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Ile-de-France	2 000 000 € maximum
022	Contrat ou devis avec la société Swoke and Co, Unimark Dripshield pour l'achat de masques en tissu enfants et adultes afin de répondre aux besoins de la population (crise sanitaire liée au covid 19)	121 536 € TTC
023	Convention avec la CU GPS&O pour le prêt d'une boîte de jeu médiasphère pour le BIJ dans le cadre des actions 2SCE menées sur la période du 8 juin au 3 juillet 2020 auprès d'élèves de CM1 et CM2	Gratuit

LISTE DES MARCHES

n° marché	titulaire	objet du marché	catégorie	montant total HT	date de notification
202008	AMPLITUDES FROID SERVICES (AFS) 92400 COURBEVOIE SIRET : 51113920600011	Prestations de maintenance et entretien des électroménagers	Services	24 000 € par an	26/02/2020
202009	ALTHING S.A.S. 75011 PARIS SIRET : 821 317 021 00029	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un système de vidéo protection des espaces publics d'Achères - phases 2 et 3	Services	15 000 €	12/03/2020
202005	BOTANICA JARDINS SERVICES 06270 VILLENEUVE-LOUBET SIRET : 340 632 140 00109	Services d'entretien et de régénération des terrains de sport	Services	160 000 €	09/04/2020
202001	QUADIENT France 92565 RUEIL-MALMAISON SIRET : 378 778 542 00662	Location et maintenance d'une machine à affranchir avec balance et achat de consommables	Services	5 240 €	27/04/2020
2019131	SOGERES 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT SIREN : 572 102 176	Fabrication et livraison de repas et goûters en liaison froide pour la restauration collective de la ville & CCAS - Avenant n° 1	Services	0 €	27/04/2020
201820A1	SANOGIA IDF 95140 GARGES-LES-GONESSE SIRET : 533 264 784 00026	Fourniture de produits d'entretien, matériels d'entretien et produits jetables - lot A produits d'entretien - avenant n° 1	Fourniture	0 €	27/04/2020
202002	REBITEC 93100 MONTREUIL SIRET : 775 738 198 00115	Reprise de concessions funéraires et d'emplacements en terrain commun	Services	88 000 €	30/04/2020
16-003-1	DUBERNARD SAS 78800 HOUILLES SIRET : 609 801 535 00012	Maintenance et achat d'extincteurs - avenant n° 1	Services	0 €	13/05/2020
14-029-1	NEOPOST France 92565 RUEIL MALMAISON SIRET : 378 778 542 00266	Location-maintenance d'une machine à affranchir et achat de consommables - avenant n° 1	Services	271,66 €	12/05/2020
201902-1	AXP URBICUS 78000 VERSAILLES SIRET : 409 338 597 00035	Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du parc d'Achères - phase 1 - avenant n° 1	Services	6 350 €	19/05/2020
202007	COMPAGNIE D'HYGIENE PUBLIQUE ET RESTAURATION (HPR) 78260 ACHERES SIRET : 379 616 444 00046	Entretien des ventilations des cuisines et lingerie des bâtiments communaux & la résidence autonomie Pompidou	Services	28 520 €	02/06/2020

17. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité constate la conformité du compte de gestion 2019 du Trésorier Principal de Poissy et du compte administratif 2019 du budget ville et approuve le compte de gestion 2019 du budget principal tel qu'il ressort du tableau ci-après :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-1 264 444,28		2 341 872,44		1 077 428,16
Fonctionnement	5 131 282,07		-2 189 944,99		2 941 337,08
TOTAL I	3 866 837,79		151 927,45		4 018 765,24
II - Budgets des services à caractère administratif 02701-ACHERES TVA LOCATION BÂT					
Investissement	9 923,92		1 236 852,65		1 246 776,57
Fonctionnement	269 419,29		-26 849,73		242 569,56
Sous-Total	279 343,21		1 210 002,92		1 489 346,13
TOTAL II	279 343,21		1 210 002,92		1 489 346,13
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 146 181,00		1 361 930,37		5 508 111,37

18. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Maire ayant quitté la séance le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Elodie SORNAY Première Adjointe au Maire, le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) M. le Maire ne prenant pas au vote, donne quitus à M. le Maire pour sa gestion du budget ville en 2019, approuve les résultats définitifs du compte administratif 2019, vote le résultat de clôture de chacune des sections tel qu'indiqué dans la synthèse du CA 2019 ci-dessous :

INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	-1 264 444,28
	Résultat exercice	2 341 872,44
Résultat global d'investissement (compte 001)		1 077 428,16
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	5 131 282,07
	Résultat exercice	-2 189 944,99
Résultat global de fonctionnement		2 941 337,08
RESULTAT GLOBAL		4 018 765,24
RAR DEPENSES		1 393 528,65
RAR RECETTES		1 254 423,60
SOLDE RAR		-139 105,05
RESULTAT CUMULE CORRIGE DES REPORTS		3 879 660,19

19. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité constate la conformité du compte de gestion 2019 du Trésorier Principal de Poissy et du compte administratif 2019 du budget annexe bâtiments locatifs et approuve le compte de gestion 2019 dudit budget annexe tel qu'il ressort du tableau ci-après :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ACHERES TVA LOCATION					
BÂTIMENTS					
Investissement	9 923,92		1 236 852,65		1 246 776,57
Fonctionnement	269 419,29		-26 849,73		242 569,56
Sous-Total	279 343,21		1 210 002,92		1 489 346,13
TOTAL II	279 343,21		1 210 002,92		1 489 346,13
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	279 343,21		1 210 002,92		1 489 346,13

20. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS 2019

Le Maire ayant quitté la séance le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Elodie SORNAY, Première Adjointe au Maire, le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) M. le Maire ne prenant pas au vote, donne quitus à M. le Maire pour sa gestion en 2019 du budget annexe bâtiments locatifs, approuve les résultats définitifs du compte administratif 2019 et vote le résultat de clôture de chacune des sections tel qu'indiqué dans la synthèse du CA 2019 ci-dessous :

INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	9 923,92
	Résultat exercice	1 236 852,65
Résultat global d'investissement (compte 001)		1 246 776,57
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	269 419,29
Part affectée à déduire du résultat antérieur (c/1068)		0,00
	Résultat exercice	-26 849,73
Résultat global de fonctionnement		242 569,56
RESULTAT GLOBAL		1 489 346,13

21. ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2020 AVEC REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 APRES VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY votant contre) décide la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019 et approuve le budget primitif 2020 du budget principal, par chapitre en dépenses et en recettes, comme suit :

- section de fonctionnement :	31 131 641,64 €
- section d'investissement :	9 082 488,97 €
TOTAL DU BUDGET 2020	40 214 130,61 €

22. VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal **fixe** à l'unanimité des suffrages exprimés (Martine QUILLERE et Jessica DORLENCOURT s'abstenant) le taux des taxes directes locales pour 2019 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 19.23 %
- Taxe Foncier Bâti : 16.17 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 74.44 %

23. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2020 AU SAX

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de verser une subvention d'équipement au Sax pour financer son programme d'investissement 2020 et de signer la convention relative aux modalités de versement

24. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2020 AU BUDGET ANNEXE GEORGES POMPIDOU

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de verser une subvention d'équipement à la résidence Pompidou pur financer son programme d'investissement 2020 et de signer la convention relative aux modalités de versement

25. AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'ACTION FONCIERE POUR LA REALISATION D'UN PROJET URBAIN DE PROGRAMMES D'HABITAT DANS LE SECTEUR DU CENTRE-VILLE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) la signature de l'avenant n°3 à la convention d'action foncière pour la réalisation d'un projet urbain de programmes d'habitat avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France

26. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ELLSA ET LA REGION ILE DE FRANCE POUR LE PROJET INTEGR@TERRE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature d'une convention tripartite entre la Région Ile-de-France, l'Association ELLSA et la Ville d'Achères pour le financement du projet Intégr@terre

27. FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MULTI-ACCUEILS AOUT 2020 - COVID 19

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité des suffrages exprimés (Pascal FRAUDIN contre, Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) de la fermeture exceptionnelle des multi-accueils collectifs et familiaux pour 3 semaines du 3 août au 21 août 2020 inclus

28. CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES YVELINES (ADIL 78)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2020 avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines

29. CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DES YVELINES (C.I.D.F.F. 78)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2020 avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille

30. CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC LE GROUPEMENT SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS (G.S.T.M.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2020 avec le Groupement Solidarité des Travailleurs Migrants

31. CONVENTION DE COOPERATION 2020 AVEC LE CENTRE YVELINES MEDIATION (C.Y.M.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de coopération 2020 avec l'association dénommée « Centre Yvelines Médiation »

32. CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC L'ASSOCIATION LEO LAGRANGE POUR LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS (A.L.L.D.C.)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2020 avec l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs

33. CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC CRESUS ILE DE FRANCE (CHAMBRE REGIONALE DE SURENDETTEMENT SOCIAL)

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la convention de partenariat 2020 avec l'association CRESUS

34. VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISÉS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 2020-290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité d'**instaurer** une prime exceptionnelle en faveur des agents titulaires et contractuels mobilisés en présentiel pendant la période du 18 mars au 10 mai 2020 à raison d'un montant de 20 euros par demi-journée de 3,5 heures travaillées dans la limite de 1000 euros. Le nombre de demi-journées rémunérées sera proportionnel au volume total d'heures travaillées rapporté à 3,5 heures. Elle sera versée en une seule fois sur la paie du mois de juillet 2020. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales

35. CREATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE

Le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité la création d'un poste de responsable du service patrimoine, à temps complet, relevant du cadre d'emploi de de technicien territorial, grades de technicien, technicien principal de 2^e classe ou technicien principal de 1^{ère} classe, relevant de la catégorie B de la filière technique, poste qui pourra être occupé par un contractuel conformément à l'article 3-3-2° de la loi 84-53

36. CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET DE PROFESSEUR DE TROMPETTE

Le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité la création d'un poste de professeur de trompette, à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires soit 4/20^{ème}, en catégorie B relevant du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique, ouvert aux grades d'assistant d'enseignement artistique, d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe, d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe et qui pourra être occupé par un contractuel conformément à l'article 3-2 de la loi 84-53

37. CONVENTION TEMPORAIRE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DES SOLS AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité des suffrages exprimés (Rachel DEROUAULT s'abstenant) la signature de la convention temporaire de fonctionnement avec le service commun pour l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols portée par la CU GPSO

La séance est levée à 23h00

Signé le 19 juin 2020
Publié le 19 juin 2020

Le Maire

Marc HONORE